



ÉTABLISSEMENT POUR PERSONNES HANDICAPÉES

Un lieu de vie ouvert sur la cité tout entière

Le foyer de vie occupationnel et le foyer d'accueil médicalisé de l'Apajh ont été inaugurés, hier après-midi, sur la colline des Hauts-Buissons

Christophe LEVERT

Revenons six à sept ans en arrière. Trois familles issues du sérail local, incapables de trouver une issue de secours au fond du cul-de-sac de leur chemin d'errance et de désespérance, décident de travailler d'arrache-pied au projet d'un nouvel établissement pour l'accueil des personnes handicapées dans l'Aube. La réalité douloureuse s'impose alors aux yeux de tous. Avec le sentiment partagé d'une vraie injustice, de nombreuses familles sont en effet contraintes de confier leurs enfants à des instituts étrangers, notamment en Belgique. C'est le royaume du système D et de la débrouille. Seule alternative à ce phénomène, la construction d'une nouvelle structure adaptée aux handicapés sur la colline des Hauts-Buissons, lieu tout indiqué pour accueillir ce type d'établissement à Romilly.

« La solidarité nationale doit s'exercer pleinement »

Après toutes ces années de mobilisation souvent marquée par les incertitudes, c'est hier après-midi que le foyer de vie occupationnel et le foyer d'aide médicalisé, deux structures dont le fonctionnement a été confié à l'APAJH, ont été inaugurés en présence de nombreuses personnalités aubois et nationales, rassemblées en un même élan de solidarité partagée, sous un ciel bleu et ensoleillé. Un signe du destin salué par l'ensemble des pensionnaires, heureux de pouvoir s'associer à cette amical et sympathique après-midi inaugural au cours duquel le personnel de l'établissement s'est montré attentif aux attentes des visiteurs, invités à découvrir l'ensemble des installations de ce nouvel établissement.

Dans les murs depuis le mois d'octobre

Le centre, qui a ouvert ses portes depuis octobre dernier, bénéficie du financement conjugué de l'État et du Conseil général de l'Aube. Tous les résidents sont logés dans un espace privatif avec salle de bains et WC dans quatre unités de douze places. Ce lieu de vie, ouvert 365 jours par an, privilégie le bien-être, tant sur le plan physique que sur celui de l'épanouissement personnel. Pour Jean-Louis Garcia, le président national des fédérations des Apajh, « l'accessibilité, ce n'est pas uniquement construire trois marches supplémentaires pour aider à la circulation de la personne handicapée » explique-t-il. « L'État solidaire doit aussi prendre sous son aile les plus démunis et la richesse nationale



De très nombreuses personnes ont pris part, lundi après-midi, à l'inauguration de ce nouvel établissement, le premier de ce genre pour l'Apajh dans l'Aube

doit aussi profiter à la reconnaissance des différences qui sont aussi des atouts pour la société tout entière »

Bernard de La Hamayde, vice-président de l'assemblée départementale chargé de l'action sociale, de la santé, de la solidarité et de la sécurité, a voulu mettre en exergue « l'action volontariste de quelques parents sans lesquels rien n'aurait été possi-

ble » a-t-il indiqué. « Quant au département, il a pris aujourd'hui la mesure des enjeux du handicap en prenant toutes ses responsabilités dans ce domaine L'Aube veut garder tous ses enfants dont certains, les plus fragilisés, étaient dans l'obligation, voilà quelques années encore, de s'expatrier pour la Belgique. »

François Baroin, le député de la circonscription, arrivé tout juste de Paris, doit repartir rapidement sur Troyes où il est attendu. Le parlementaire prend, néanmoins, quelques instants pour visiter l'établissement « L'ouverture de cet établissement est un soulagement pour nombre de familles aubois qui votent dans cette structure l'assurance d'une solution pérenne pour leurs enfants »

Un projet pour adultes vieillissants

Éric Vuillemin, le maire de Romilly, veut croire aux vertus de la solidarité active et tient, à cet égard, à rappeler l'engagement des familles qui sont à l'origine du projet. « Il en aura fallu du courage et de la ténacité pour venir à bout d'un dossier dont la complexité administrative n'aura échappé à personne. »

Irène Delforge, au nom de l'Agence régionale de santé

(ARS), a rappelé l'ampleur des moyens financiers déployés, sur le territoire national, pour accompagner la politique menée en faveur du handicap. Ce sont, en effet, 16 milliards d'euros qui sont ainsi nécessaires pour financer l'accompagnement de quelque 450 000 bénéficiaires. Dans sa volonté de prolonger ses efforts en faveur des plus fragilisés, l'État a décidé pour les années 2012 à 2016 d'augmenter le nombre de foyers d'accueil médicalisés. Le département de l'Aube, en 2014, verra ainsi l'ouverture d'un foyer pour adultes vieillissants.

Olivier Marmion, le nouveau sous-préfet de l'arrondissement, s'est montré enthousiaste dans ses propos, remerciant tous les protagonistes qui auront pris une part active à l'ouverture de cette structure.

Sylvie Potier, la présidente départementale de l'Apajh 10, auprès de laquelle se trouvaient Michel Tonnellier, directeur territorial Grand-Est pour l'Apajh et Nathalie Simon, directrice de l'établissement romillon, s'est montrée à la fois émue et heureuse de s'associer à cette journée si particulière, bercée par les chants et les danses des pensionnaires, très présents dans la réussite de cette journée inaugurale.



Tout juste arrivé de Paris et attendu à Troyes, François Baroin a néanmoins pris le temps de visiter l'établissement